

Conseil d'école du RPI Les 3 Moulins :

Jeudi 15 mars 2018

Ecole de Routelle : Directrice Mme Marie-Ange GAIHIER (PS-MS)

Ecole d'Osselle : Directrice Mme Lydie SIRGUEY (CP-CE1)

Ecole de Rozet-Fluans : Directrice Mme Virginie QUIVOGNE (CE2-CM1)

Elus présents :

Mme OLZAK (Président du RPI et maire d'Osselle-Routelle), M GROSPERRIN (maire de Roset-Fluans), M ADRIENSEN (adjoint de Roset-Fluans), Mme GRAPPEY (conseillère d'Osselle-Routelle)

Enseignantes présents :

Mme GAIHIER, Mme JUIF-RIBEIL (MS GS), Mme SIRGUEY , Mme PAUL, Mme QUIVOGNE, Mme FAYARD (CM1/CM2)

Représentants des parents d'élèves :

Mme FROSSARD, M. LINDEPERG, Mme MENICUCCI, Mme NICOD, Mme SAUREY, Mme TORTAJADA, M. YAHIAOUI, .

Responsable périscolaire : Eléonore HOHOADJI

Membres excusés:

Mme BOUILLER (Inspectrice de l'éducation nationale), Mme PLAZANET (enseignante), Mr ARNAUD , Mme GESLOT, Mme MERCIER, Mme PEDUZZI (représentants de parents d'élèves).

Désignation d'un secrétaire de séance :

Ordre du jour

Effectifs des classes de l'école (année scolaire actuelle et à venir)

Santé et sécurité dans les écoles.

Projets de classe pour l'année scolaire 2017/2018.

Transport et périscolaire RPI.

Rythmes scolaires.

Avenir du RPI.

APE : partenariat avec les écoles et manifestations prévues.

Questions matérielles et diverses.

1. Effectifs des classes de l'école (année scolaire actuelle et à venir)

Les effectifs dans le RPI à ce jour sont :

Routelle :

Classe PS/MS : Marie-Ange GAIHIER : 20 PS et 8 MS : 28 élèves

Classe MS/GS : Sandrine JUIF RIBEIL : 9 MS et 20 GS : 29 élèves

soit un total de 57 élèves à Routelle.

Osselle :

Classe CP/CE1 : Mme Sirguy : 17 CP et 9 CE1, 26 élèves

Classe CE1/CE2 : Mme Paul : 16 CE1 et 8 CE2, 24 élèves

soit un total de 50 élèves à Osselle.

Roset-Fluans:

Classe CE2/CM1 : Mme Quivogne : 17 CE2 et 10 CM1 : 27 élèves

Classe CM1/CM2 : Mme Fayard : 7 CM1 et 17 CM2 24 élèves

soit un total de 51 élèves à Roset-Fluans.

Soit un total de 158 élèves

Pour la rentrée prochaine:

Les directrices informent les municipalités et le SIVOS qu'ils doivent donner aux écoles les informations concernant les éventuels nouveaux départs et arrivées des élèves ainsi que la liste des enfants de leur commune nés en 2015 (et donc susceptibles d'être scolarisés en septembre en petite section).

Voici à ce jour l'effectif prévu pour septembre 2018 :

16 PS attendus pour l'instant : il y a certaine stabilité au niveau de l'état-civil.

19 MS

17 GS 52 maternelles

20 CP

17 CE1

25 CE2

25 CM1

17 CM2 104 élémentaires Soit un total de 156 élèves.

Soit une moyenne de 26 élèves par classe.

2. Santé et sécurité dans les écoles.

Santé : Durant l'épisode de grippe et gastro-entérite de ce milieu de l'hiver, des enfants sont arrivés bien malades à l'école. Les enseignantes rappellent aux parents que les élèves malades ne sont pas accueillis à l'école (règlement intérieur). Il est bien sûr possible que, durant la journée, l'état de santé de l'enfant se dégrade, auquel cas, les parents sont prévenus par les enseignantes et ceux-ci font le nécessaire pour venir récupérer leur enfant.

Sécurité :

Un exercice de confinement anti-intrusion a été mis en place dans toutes les écoles de l'académie le 11 décembre. Après un signal de l'inspection obtenu par SMS sur les portables des directrices, les classes se sont toutes confinées durant une demi-heure. Bonne réaction de la part des élèves qui commencent à être habitués à ce genre d'exercice.

Un parent demande si ce genre d'exercice est pratiqué sur le temps périscolaire mais d'après la directrice du Francas, à ce jour, aucune consigne en ce sens n'a été donnée.

Demandes de la part des écoles à la mairie ou au SIVOS :

Possibilité d'avoir 3 signaux différents (sonores et visuels) communs aux 3 écoles et au service périscolaire. Le signal sonore peut être le sifflet (alerte incendie). Il faut ensuite en déterminer deux autres différents : un pour « risque majeur » (type : trompe de supporteur ou corne de brume) un autre pour « alerte intrusion » (type cloche sonnette sans fil ou mieux encore car plus discret : un signal lumineux facile à manipuler et visible dans toutes les salles de l'école). Les membres du SIVOS réfléchissent à l'achat de ce type de matériel.

Ecole d'Osselle et de Roset-Fluans :

Les directrices ont bien reçu le matériel à stocker dans les écoles et nécessaire en cas de confinement (PPMS).

Ecole de Roset-Fluans :

Une mesure du radon doit être effectuée le plus rapidement possible. L'école demande aussi d'avoir en sa possession une copie du rapport du contrôle des extincteurs, ce qui est obligatoire.

Cette mesure sera programmée pour la rentrée 2018-2019, et elle est prévue en 2023 pour l'école de Routelle .

Projets des classes pour l'année 2017/2018:

• **Commun aux trois écoles : Projet musique** : « la nature en musique, la musique au naturel ». C'est un projet artistique et culturel en partenariat avec une intervenante : Christine Vinter (conservatoire de Besançon) qui intervient 40 minutes par classe tous les 15 jours dans le but de faire évoluer les élèves dans la pratique artistique et les prépare avec chaque enseignant à une mise en scène. Le fil conducteur qui est la nature a comme support : des chants, des danses, pour, préparer une petite représentation en fin d'année. Les interventions de Mme Vinter sont financées par le conseil général : un dossier pédagogique a été préparé par les enseignantes du RPI et validée par l'inspection en juin.

Le samedi 30 juin 2018 est prévu une fête commune du RPI (école et Francas, avec l'association des parents d'élèves APE), avec un spectacle de chants, danse le matin, des expositions, et le midi un repas (+ buvette) suivi d' un après-midi festif avec kermesse (sur le thème : douceur et gourmandises).

•Cycle 1 :

X **Sortie pédagogique** au cirque Pinder le 12 juin à Micropolis avec visite de la ménagerie, le coût total de cette sortie s'élève à 592 € (250 euros pour le transport et une place de 6€ par élève).

Pour information, ce fut un second choix car une sortie visite à la ferme des lamas de Mamirolle avait été prévu mais non retenue vu le coût très onéreux (le double).

X Sortie pique-nique à la Malcombe prévue en fin d'année.

•Cycle 2 :Projets de l'école d'Osselle :

• **Littérature** : Le jeudi 14 septembre, la classe de CE1/CE2 a eu la chance d'accueillir Claire Frossard, auteure et illustratrice dans la cadre du festival Les livres dans la boucle. La classe a étudié son album Emma à Rome. L'aboutissement de ce travail est la création d'un album collectif Emma à Osselle qui a été réalisé par les élèves puis renvoyé à cette artiste.

• Le vendredi 23 mars, les CE2 vont participer pour la première fois à un concours de dictée francophone. Ils auront la possibilité d'obtenir des prix suivant leur résultat. Projet motivant ! (concours académique); ce sera l'occasion de mettre en pratique nos apprentissages de l'année.

• **USEP** : Deux sorties USEP ont lieu dans l'année.

La **course longue** a eu lieu le mardi 14 novembre au stade de St Vit.

Une autre sortie aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire. (une sortie a été annulée)

• **Sorties randonnées**: Nos sorties en forêt reprendront prochainement avec les beaux jours.

• **Projet classe découverte** :

Les deux classes iront à Mouthe les 4, 5 et 6 avril pour participer à une **classe équitation**.

• Thèmes : équitation, vie à la ferme et aux alentours du village de Mouthe.

Le coût de ce voyage est de 200 euros par élève (suite aux actions menées, le coût est en baisse, il sera réajusté ultérieurement).

Nous avons demandé une participation financière à titre exceptionnel à l'association des parents et au SIVOS . Nous remercions ce dernier qui a donné 20 € par enfant.

Grâce aux actions menées (vente de chocolats, de galettes, marché de Noël) le coût du voyage est à ce jour de 145€ par élève.

Une subvention a également été demandé au conseil général qui pourrait être de 15€/jour/élève.

- Projet concernant « le jour 100 » :

Tous les jours d'école depuis le début de l'année sont décomptés. Le jour 100 est tombé le vendredi 2 mars : les enfants ont amené une collection de 100 objets ce qui a permis de créer un musée et de réaliser toute la journée des défis mathématiques. Il y a eu une très bonne participation des élèves.

- Cycle 3

- X Suite au projet artistique « la nature en musique, la musique au naturel », les deux classes vont peut-être réaliser une visite du conservatoire à Besançon dans le cadre du partenariat dans le projet.
- X En prolongement à ce projet et grâce à l'invention de Christine Vinter, les deux classes participent au projet « flash mob O Passo » autour du chant de Jim Papoulis « Sililiza » (méthode rythmique brésilienne enseignée actuellement au Conservatoire). L'événement se déroulera peut-être en juin à Besançon (date à définir).
- X Les enseignantes ont pour projet de créer un petit livret pédagogique à destination des familles sur le thème de la sécurité routière suite à la demande de la commune.
- X Les classes vont poursuivre l'entretien du jardin pédagogique. Merci à Denis qui a bêché. Les enseignantes attendent la délimitation des deux potagers. Mme Fayard remercie la commune d'avoir trouvé du matériel naturel pour quadriller le potager.
- X **Projet natation** : Les enseignantes ont emmené les 2 classes durant 8 mercredis du 22 novembre au 24 janvier au centre Croppet pour pratiquer des activités aquatiques dans la piscine avec la présence de maîtres nageurs au côté de l'enseignant. Ce projet a un coût total de : 1560 € (50€ cotisation + 2X8X95 € prix de chaque séance) pour l'apprentissage pour les 2 classes + 840€ (8X105€) pour le transport. Le SIVOS finance les apprentissages. Le transport est à la charge de la coopérative scolaire. Merci aux parents qui sont venus accompagner les classes. Les enseignantes ont été ravies que les deux classes aient pu y participer cette année.
- X **Projet avec les intervenants du SYBERT.**
Chaque classe va participer durant 3 séances à une animation pédagogique sur le thème des déchets, de leur toxicité. Ces interventions auront lieu en mai et juin.

CE2/CM1

- X **Canoé Kayak** : la base nautique de Saint-Vit propose 2 séances de découverte de 1 heure sur l'eau. Ces séances ont un coût pour les extérieurs : 5€ par élève la séance.
Soit un total de 135€ + bus 45€ par séance financé par la coopérative de l'école. Grâce à la natation, les élèves ont pu passer une attestation pour la capacité à pratiquer du canoë-kayak. Les 12 et 26 juin matin, la classe se rendra à la base de saint-vit pour pratiquer l'activité en présence d'un intervenant sportif (brevet d'État).
- X **Correspondance** avec la classe des CE2/CM1 de l'école de la Butte à Besançon. Les échanges épistolaires se déroulent entre les deux classes. Une rencontre sera proposée en juin à Roset-Fluans sûrement sous forme de sortie randonnée dans les bois avec, pourquoi pas, la visite des grottes d'Osselle.
- X **Projet ASTEP** dans le domaine des Sciences en lien avec l'université de Besançon :
La classe participe à des séances de sciences pratiquées par un étudiant en licence de Biologie à l'université qui est d'abord venu observer la classe une semaine puis met en place plusieurs séances d'apprentissage (8 jeudis après-midis) sur des thèmes scientifiques choisis avec l'enseignante.
- X **Exposés** : Les élèves poursuivent durant toute l'année leur projet de préparer puis d'exposer sur un thème choisi devant la classe entière. Le projet reste très captivant et apprécié des élèves. Il est conforme aux nouveaux programmes basés sur l'importance de l'oral (outil de communication dans la classe) et nécessite une préparation sérieuse de la part des élèves.

CM1/CM2 :

- X **Mathématiques**: la classe effectue différents calculs chaque semaine dans le domaine des mathématiques sans être inscrite au concours mais en continuant à travailler avec le jeu.
- X **Journal**: la classe rédige un journal scolaire, en incluant les textes et les photographies des autres classes de l'école et du RPI. Les élèves récoltent des informations auprès des autres classes. Un journal est créé par période.
- X La classe travaille sur les livres du « **Livre-élu** ». La liste des livres est choisie par le ministère. Une série d'une quinzaine de livres a été achetée, puis lue par les élèves qui ensuite écrivent des articles de critique littéraire. Ces derniers pourront à la suite être discutés au sein de la classe puis inscrits dans le journal scolaire.

X Un projet artistique (**Land Art**) est lancé, en lien avec le projet musical, pour faire vivre le jardin pédagogique de la classe.

X La classe va encore cette année participer à la **prévention routière** organisée par les réservistes de la gendarmerie le 29 mars prochain. Des parents ou adultes sont sollicités pour accompagner cette demi-journée.

Sorties scolaires : dans le règlement des Francas, ce sont maintenant aux enseignants de prévenir la cantine qu'une sortie scolaire est prévue, les repas des enfants sont alors annulés.

4. Transport et périscolaire RPI.

Un point important avait été souligné durant le conseil d'école de Roset-Fluans à propos du transport des élèves entre l'école et les autres communes du RPI régi par le Conseil départemental. Tous les jours sauf le mercredi, 2 navettes circulent au sein du RPI pour assurer ces transports. L'une d'elle est assurée par Jacky Polard et l'autre par différents chauffeurs. Des soucis sont apparus déjà plusieurs après-midis où le bus n'est pas venu récupérer les enfants de Roset-Fluans à 16h pour les amener à Routelle (chez eux et au périscolaire) et à Osselle. Ce qui signifie qu'une trentaine d'enfants restent ainsi à l'école en attente d'un bus et les enseignants dans l'ignorance de la cause de ce retard. Cette situation reste compliquée à gérer pour les enseignantes dont les élèves ne sont pas sous leur responsabilité après 16h (mais qui sont concrètement là) et qui ne savent pas à quelle heure le bus va venir. D'autant qu'il n'y a pas de service de périscolaire à qui les enseignantes puissent confier les enfants dans ce cas-là. L'équipe pédagogique réitère sa demande de savoir si une solution peut être trouvée dans ces cas-là.

L'équipe pédagogique continue d'informer les membres du conseil d'école que des incivilités très gênantes sont observées dans les transports, notamment durant le midi et des cas même de harcèlement moraux et physiques ont été rapportés de la part de certains élèves de l'école envers d'autres. Ce problème gêne les enseignantes qui doivent tenter de régler ses problèmes durant le temps scolaire. Les chauffeurs ont la possibilité de faire remonter les informations préoccupantes auprès de leur organisme qui prévient les familles de la possible exclusion temporaire de leur enfant. Mais en ont-ils le temps et le courage de le faire ?

Les enseignantes informent également sur un point qui les perturbent : quelques enfants habitant Roset-Fluans et scolarisés dans le village montent dans le bus qui emmènent les élèves habitant Roset-Fluans à l'école de Routelle et d'Osselle à 8h05 et à 13h05 pour effectuer le parcours et reviennent 30 minutes après à l'école. Ce qui occasionne une fatigue inutile et un risque encouru par ces enfants. N'y aurait-il pas une solution à trouver ? Et que se passera-t-il pour ces enfants lorsque le chauffeur Mr Polard qui accepte cette solution partira en retraite ? Les enseignantes s'insurgent d'autant plus que ce fonctionnement nuit à la logique choisie pour la répartition des élèves dans les 3 sites (les élèves habitant le village sont répartis naturellement dans l'école du village pour éviter le transport).

Les parents soulèvent une question : L'intérêt de l'ouverture d'un service du périscolaire, dans cette situation-là encore bien utile, avait été questionné par les membres du conseil d'école en novembre 2016 suite à l'information des enseignantes qui observent une certaine fatigue des enfants de retour du périscolaire à Routelle : fatigue sans doute liée à la collectivité et au transport durant le temps méridien. Qu'en est-il à ce jour de cette question ? Mme Olsak répond en informant que rien ne pourra être mis en place pour la rentrée de septembre mais que le sujet est en cours de réflexion.

Autre souci qui n'est pas des moindres, les conditions météorologiques (inondations + neige) ont modifié et même bloqué une partie des transports au sein du RPI. Chacun sait que l'on ne peut pas défier la météo ni prendre des risques déraisonnés mais il faudrait absolument qu'il y ait un système d'informations compétent au sein de ce RPI afin que chacun soit prévenu de l'organisation des transports et de l'accueil des enfants.

Que peut-on proposer aussi lorsque les transports sont interrompus mais les écoles ouvertes ? Les parents en général s'arrangent intelligemment pour emmener les enfants le matin à l'école mais ces derniers sont alors bloqués durant le temps de midi. A plusieurs reprises déjà, des enseignantes ont dû garder de longs moments des enfants sur le temps de midi, le temps de trouver une solution. Que faire alors des élèves avec l'absence de périscolaire le midi sur les deux sites d'Osselle et de Roset-Fluans ? On comptabilise déjà 6 journées de ce type, difficiles à gérer pour tout le monde depuis le début de l'année.

La municipalité de Roset-Fluans a mis en place une alerte SMS qui peut donner des informations sur les modalités de transport. Les représentants de parents s'interrogent alors sur la possibilité de réaliser une telle alerte SMS au sein du RPI. A réfléchir à l'avenir.

Un arrangement entre les enseignantes a été trouvé pour dépanner certaines familles : les enfants sont accueillis dans l'école de leur village, quelque soit leur âge.

5. Rythmes scolaires : Nous nous sommes réunis lors d'un conseil d'école extraordinaire le 12 décembre. Lors de ce conseil, **il a été voté le retour à la semaine de 4 jours dans le RPI**. La demande de dérogation a été envoyée ensuite à l'inspection qui a accepté le nouvel aménagement des rythmes à compter de septembre 2018. **Cette dérogation a été acceptée par l'inspection. En septembre, la journée de 4 jours sera alors rétablie dans le RPI et les enseignantes reprendront les anciens horaires (pour ne rien compliquer au niveau des transports) soit:**

Routelle/ Osselle : 8h30-11h30, 13h30-16h30 et Roset-Fluans : 8h45-11h45, 13h45-16h45

6. Avenir du RPI :

Mme Olsak et M Grosperin expliquent où en est la situation:

Le RPI est maintenu : la question de la dissolution du RPI avait été évoquée mais non retenue car l'impact aurait été contre l'intérêt de l'enfant. La conséquence de cette décision aurait été que chaque commune « récupère » au sein de son école ses propres enfants, soit l'apparition de classes à effectifs toujours important mais à 3 et même 4 niveaux !

De nouvelles personnes sont arrivées au SIVOS, le dialogue a été renoué avec un désir d'objectifs communs pour l'intérêt des enfants. Un groupe de travail a été constitué dans le but d'étudier d'établir un état des lieux et une réflexion sur le développement du RPI. Cet état des lieux sera communiqué ultérieurement.

Qu'en est-il au sujet de l'éventuelle décision de fermeture de l'école d'Osselle ?

A l'issue de la CAPD du 13 mars dernier, l'Inspecteur d'Académie a décidé officiellement de transférer les postes des deux classes de l'école d'Osselle donc de fermer l'école d'Osselle à compter de la rentrée de septembre 2018. Les deux classes de l'école seront implantées dans les deux autres écoles du RPI soit à Routelle et à Roset-Fluans qui compteront donc chacune une troisième classe.

L'école de Routelle devient une école élémentaire à 3 classes, l'école de Roset-Fluans est dotée d'une troisième classe. L'Inspection Académique a déplacé deux postes d'enseignantes sur des structures déjà présentes (écoles de Routelle et de Roset-Fluans).

Un parent demande si le bus continuera à passer pour ramener puis reprendre les enfants habitant Osselle sur le temps de la pause méridienne (pour l'année scolaire 2017-2018) : le circuit de bus actuel sera le même.

Un parent demande comment seront réparties les classes à la rentrée: les enseignantes répondent qu'elles essaient de faire en sorte que les enfants passent le moins de temps possible dans les transports (bus), en plus d'autres critères pédagogiques.

Les Francas soulignent le besoin cruel de place qui va se faire sentir avec l'occupation de la troisième salle de classe de Routelle.

Un parent demande s'il n'est pas souhaitable d'envisager la construction de nouveaux locaux pour un gain de place, au vu de la réorganisation du RPI.

L'étude menée actuellement par un groupe de travail du SIVOS qui s'est constitué dernièrement essaiera de répondre prochainement à ces questions (locaux, personnes employées pour le ménage, restauration scolaire...).

Un parent souligne la qualité de l'accueil périscolaire du RPI et insiste sur le besoin de préserver celui-ci et de ne pas éventuellement le diviser sur deux sites.

La quantité d'enfants susceptibles d'être inscrits au service périscolaire est difficilement quantifiable aujourd'hui. Un questionnaire sera sans doute présenté aux familles d'ici la fin de l'année scolaire afin d'appréhender au mieux ces soucis d'infrastructures et de logistique.

7. APE : partenariat avec les écoles et manifestations prévues.

Partenariat : l'APE a cette année de nouveaux arrivants ; à l'issue du loto le 25 février sur Roset-Fluans, un chèque de 500 euros sera donné à chaque école. Les enseignantes remercient l'association pour leur implication afin de trouver de l'argent nécessaire pour les activités des écoles.

Manifestations : les différentes manifestations se déroulent sur les 3 communes : après le loto à Roset-Fluans, la chasse aux œufs aura lieu le 7 avril à 16h sur la commune d'Osselle ; le 30 juin, l'APE se joindra aux enseignantes à Routelle pour la fête commune.

Les enseignantes s'engagent à expliquer aux parents d'élèves lors de leur réunion de rentrée la différence entre le rôle de la coopérative scolaire et celui de l'argent provenant de l' APE.

8. Questions matérielles et financières :

Pour information, la semaine du 8 mai, les élèves travailleront les : lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11 (le jeudi étant également férié).

Questions sur les bornes en plastique à Routelle : elles sont là pour sécuriser l'école, elles vont être ultérieurement déplacées. Les parents doivent se garer sur le parking. Mme Olsak explique à quoi servent ses bornes et informe qu'il y a un souci de non respect de la législation des conducteurs à cet endroit-là.

Des parents d'enfants à l'école de Routelle demandent une solution pour éradiquer les poux. Les enseignantes informent les familles que ce n'est pas un motif d'exclusion des enfants de l'école et que ce sont aux familles de veiller à leur apparition et de traiter si besoin.

Finances et budget alloué pour les écoles du RPI:

Nous avons déjà informé, lors de nos derniers conseils d'école et réunion du SIVOS, que la somme allouée pour les deux écoles d'Osselle et de Roset-Fluans soit 30 € par élève est de plus en plus difficile à tenir, vu les augmentations du coût du matériel scolaire. Nous avons demandé alors s'il serait possible de faire quelque chose. La réponse de la part du SIVOS (mars 2017) était de faire un état des lieux des finances pour chaque école afin de rééquilibrer si besoin les finances. Cet état a été réalisé au cours de l'année 2017. Qu'en est-il à ce jour ? Les membre du conseil d'école de Roset-Fluans avait demandé si la somme de 40 euros par élève était envisageable. Est-ce possible ? Mme Olsak répond qu'il faut laisser le temps de la réflexion vu la période très courte qu'il s'est produit depuis le début de son mandat (élue il y a seulement un mois).

École de Roset-Fluans :

Les enseignantes demandent l'achat d'un nouveau téléphone fixe car, même avec des nouvelles piles rechargeables, deux combinés sur 3 ne fonctionnent pas. Mme Olsak en lien avec les enseignantes d'Osselle, propose logiquement de mutualiser le matériel entre les écoles du RPI afin que les soucis matériels s'amenuisent.

Depuis la mise en place des VPI dans les 2 salles de classe, les nombreux fils électriques demeurent branchés de manière peu sécurisée. M Adriensen propose de tenter de venir faire le nécessaire dès que possible.

Les enseignantes remercient la commune d'Osselle-Routelle pour le prêt des 8 chaises. Il faudra prochainement penser à enlever les chaises cassées. Les employés municipaux s'en chargeront dès que possible.

Depuis la gestion du matériel informatique par un nouveau prestataire, les ordinateurs fonctionnent tout à fait correctement. Les enseignants d'Osselle et de Routelle tiennent à le souligner et s'en réjouissent.

C'est avec émotion que les enseignantes d'Osselle informent que, suite à la fermeture programmée d'Osselle, elles vont participer au mouvement. Suivant leur décision, elles ne sont pas sûres d'être encore dans le RPI l'an prochain. Les représentants de parents d'élèves ainsi que l'équipe pédagogique comprennent mais déplorent cette décision.

Date du prochain conseil d'école.

La date du lundi 18 juin 2018 à 18h00 à l'école d' Osselle a été retenue.

20h10 : fin du conseil d'école.

